

Recours au Règlement

J'aurais envie d'en faire deux rappels au Règlement et de présenter mes deux plaintes ce soir au titre d'un seul et même rappel au Règlement. La question suivante rappelle celle que mon collègue vient de poser. Il s'agit de la question n° 2035, qui dit ceci:

1. Un 707 des Forces armées canadiennes a-t-il été réservé au Premier ministre durant son récent voyage en Europe/Afrique/Amérique du Sud et, le cas échéant, pendant combien de jours et d'heures?
2. D'autres avions des Forces armées ont-ils été réservés et, le cas échéant, pendant combien de jours et d'heures?
3. Quel a été le coût total détaillé du transport pour tout le voyage?

Si je pose cette question, madame le Président, c'est parce que j'aimerais savoir où passent les crédits du ministère de la Défense nationale. Je sais trop bien comment ils ont déjà calculé le coût des déplacements de certains députés et de certains membres du cabinet. C'est un véritable jeu d'enfant, c'est une sorte de grille. Il suffit de connaître le type d'avion utilisé et le nombre d'heures de vol et de multiplier ces deux données pour connaître le coût. C'est très simple. Je n'ai vraiment pas compliqué les choses. Je n'ai pas demandé combien a coûté la semaine supplémentaire du premier ministre en Autriche. Je n'ai pas non plus demandé s'il avait demandé par téléphone qu'on lui envoie des avocats qui lui manquaient tant. Je n'ai pas demandé s'ils ont dû louer les chaussures de course qu'il exhibait au Brésil. Rien de tout cela. Je n'ai pas demandé s'il a dû descendre dans un hôtel algérien parce que personne ne voulait lui parler. Il me semble que l'on devrait répondre très rapidement à ces questions et j'attends avec impatience les réponses du secrétaire parlementaire dans quelques jours. Je regrette que le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) soit absent car j'aurais aimé lui dire que pour moi, la faute n'incombe pas au ministère de la Défense nationale et que la rumeur selon laquelle il participe à des manœuvres de l'OTAN en Pologne est absolument sans fondement.

M. Collenette: Madame le Président, je regrette que le député de Kingston-et-les-îles (M^{lle} MacDonald) trouve tellement drôle la question posée par son collègue, le député de Victoria (M. McKinnon), car l'affaire soulevée par ce dernier est fort légitime et sérieuse et je ferai de mon mieux pour lui obtenir des réponses.

Je signale toutefois au député de Victoria qu'il a répondu à sa propre question il y a quelques minutes; en effet, il a déclaré qu'il pourrait facilement assister aux délibérations du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale quand ce dernier entreprendra d'étudier le budget, et y obtenir les renseignements qu'il a demandés par le *Feuilleton*. Voilà qui confirme le point que je soulève de temps à autre, c'est-à-dire que bon nombre de questions inscrites au *Feuilleton* sont inutiles. Sauf le respect que je lui dois, je conseille au député d'opter pour cette dernière solution s'il est certain d'obtenir rapidement réponse à sa question. Quant à moi, je fais assurément de mon mieux pour lui obtenir une réponse du ministère de la Défense nationale.

Quant à la question 2035, elle est similaire à celle soulevée précédemment par le député de York-Peel au sujet du dernier voyage du premier ministre. Quand nous aurons la réponse à cette question, nous aurons également, je l'espère, la réponse à la question n° 2035, puisqu'elles sont liées l'une à l'autre.

Mme le Président: J'avais prié le secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé de répondre à chacune des questions au fur et à mesure, mais je ne croyais pas qu'on en poserait. Voilà pourquoi je lui laisse le soin de décider s'il veut y répondre en une seule fois ou au fur et à mesure qu'elles seront posées. Il m'a demandé d'en décider lui-même, mais les questions sont tellement nombreuses maintenant, que je m'en remets à sa discrétion.

M. Clark: J'invoque le Règlement à ce sujet, madame le Président. Nous avons beaucoup entendu parler ce soir de l'importance pour nous d'observer les usages de la Chambre des communes. Ces derniers veulent que l'on réponde spécifiquement à toute question spécifique inscrite au *Feuilleton*. Vous voudrez certainement, Votre Honneur, respecter cet usage dans la décision que vous prendrez et vous ne permettrez pas, bien sûr, au secrétaire parlementaire de s'en écarter. Naturellement, je lui laisse le soin d'user de son jugement, comme à son accoutumée, et de faire en sorte de répondre à chacune des questions précises soulevées.

Mme le Président: Je signale au chef de l'opposition que cet usage est à double tranchant. Il incombe au secrétaire parlementaire d'en décider. Il y a quelques minutes, je l'ai exhorté à répondre à chacune des questions au fur et à mesure qu'elles étaient posées, car je croyais que c'était là une façon de procéder plus logique, mais maintenant que je vois le nombre de questions, et que le temps va nous manquer, je m'en remets à sa discrétion. Cet usage est tout à fait valable, et on y a déjà eu recours auparavant.

M. McKinnon: Madame le Président, mon objection découle du fait que le secrétaire parlementaire a simplement déclaré que je pouvais poser ces questions au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Il a parfaitement raison, sauf qu'au moment où je voulais ces réponses, c'est-à-dire il y a trois mois, la Chambre n'était pas en train d'étudier le budget. Je m'étonne qu'il me conseille de poser des questions de ce genre au comité quand ce dernier ne siège même pas.

Des voix: Bravo!

M. McKinnon: Voici l'autre raison pour laquelle j'invoque le Règlement. Je sais ce qui se produit quand on cherche à obtenir des réponses à des questions orales détaillées. Voilà pourquoi nous avons un *Feuilleton*. Si une question est détaillée, nous sommes censés laisser aux fonctionnaires le temps et la possibilité d'effectuer les recherches nécessaires. Malheureusement, le système ne fonctionne pas très bien ces jours-ci et c'est pourquoi tant de nos collègues ont recours au Règlement.

M. Waddell: Madame le Président, j'invoque le Règlement. De toute évidence, c'est une véritable farce, une comédie...

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Une voix: Il enfonce le Règlement.